



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

2 mai 2016

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Hugues Deglaire :

- M. Deglaire se présente afin de discuter avec les élus de la problématique de l'utilisation des sacs de plastique et précise qu'il souhaite que le conseil municipal adopte une résolution afin d'interdire les sacs de plastique dans les commerces matanais. Il nous précise également que la Ville de Montréal interdira les sacs de plastique sur son territoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### Réponse

- Le conseiller Mario Hamilton lui mentionne que le conseil discutera de ce dossier éventuellement. La conseillère Brigitte Michaud lui demande s'il a sensibilisé les commerçants à la problématique des sacs de plastique. Elle lui précise que les citoyens doivent aussi être sensibilisés.

Un citoyen ne s'étant pas identifié fait une intervention :

- Il mentionne que le projet d'interdire l'utilisation des sacs de plastique sur le territoire de la Ville de Matane est intéressant et mentionne qu'il faudra sensibiliser les commerçants et les citoyens pour que ce projet soit socialement accepté.